



# BASE NAUTIQUE D'ARGOEUVES



## AVIS de COURSE

### Les eaux de mars

*Critérium Départemental Somme Dériveurs n°1  
(optimists et toutes séries dériveurs)*

**Base nautique d'Argœuves - 80470 ARGOEUVES**

**Dimanche 20/03/2016**

**Autorité organisatrice :**

AMIENS VOILE - Base Nautique d'Argœuves  
334 rue de Paris 80000 AMIENS  
Tél. : 06 08 78 84 41

### **1. Règles :**

Cette régata sera régie par les règles suivantes :

- les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2013- 2016,
- Les prescriptions de la FFVoile et les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables
- Les instructions de course.

Le port d'une flottabilité individuelle est obligatoire.

### **2. Classes admises :**

La régata est ouverte aux Optimist et aux dériveurs solitaires et doubles.

### **3. Inscriptions**

- 3.1 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant à l'autorité organisatrice définie ci-avant au plus tard le 19/03/2016.
- 3.1 Les coureurs (chaque membre de l'équipage pour les dériveurs double) résidant en France devront présenter au moment de l'inscription leur **licence FFV 2016 à jour du visa médical**.  
Les mineurs devront présenter une autorisation parentale pour l'épreuve.
- 3.3 Les inscriptions seront validées sur le lieu où se déroulera la régata (le secrétariat sera ouvert à partir de 9h30).

- 3.4 Les frais d'inscription sont fixés à 0 € par coureur.  
3.5 Les Instructions de Course seront remises aux coureurs lors de l'inscription.

#### **4. Programme des Courses**

- 4.1 Heure de mise à disposition du Comité de Course pour course à suivre :  
11 heures 00
- 4.2 Nombre de courses prévues : Courses à suivre.
- 4.3 Remise des prix vers 16 h 30 ou dès que possible après l'instruction des réclamations.

#### **5. Type de Parcours :**

Les parcours à effectuer sont les suivants :

Parcours de type triangle.

**(POSSIBILITE DE MODULER SELON LES BATEAUX)**

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la prescription fédérale.

#### **6. Classement**

- 6.1. Le classement sera établi selon le système de points à minima prévu à l'annexe A des RCV 2013-2016.
- 6.2. Les Optimist seront classés en temps réel et Les dériveurs solitaires (toutes séries) et dériveurs doubles (toutes séries) seront classés en temps compensé selon la table de handicap.
- 6.3. Les classements suivants seront établis :
- Optimist
  - Solitaires toutes séries,
  - Doubles toutes séries.
- 6.4. Le nombre de courses nécessaire devant être validées pour constituer une série est de deux.
- 6.5. Courses retirées :
- a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de deux.
  - b) nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de trois.
  - c) nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores est de cinq.

## **7. Système de pénalités**

- 7.1 Les pénalités des règles 44.1 et 44.2 s'appliquent
- 7.2 Le respect de la règle 42 - Propulsion - pourra donner lieu à un jugement sur l'eau.
- 7.3 POSSIBILITE DE FIXER POUR LES OPTI UNE DEROGATION A LA REGLE 44.1, COMME SUIV :  
Pour les Optimist, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

## **8. Décharge de responsabilité**

En s'inscrivant à cette épreuve, chaque concurrent reconnaît qu'il lui appartient, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ ou continuer à courir (règle 4 : décision de courir).

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## **9. Informations - Contacts**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

**François JOLIVEAU**  
**334 Route de Paris - 80000 AMIENS**  
**Tél : 06.08.78.84.41**  
**Courriel : [fjoliveau@yahoo.fr](mailto:fjoliveau@yahoo.fr)**

# Association AMIENS VOILE - Base Nautique d'Argœuves

334 rue de Paris - 80000 AMIENS

Tel : 06.08.78.84.41

Courriel : [fjoliveau@yahoo.fr](mailto:fjoliveau@yahoo.fr)

## Fiche de Pré-inscription

### Les eaux de mars Critérium Départemental n°1

- Dimanche 20/03/2016 -

Lieu : Base nautique d'Argœuves

Type de bateau :

N° de voile :

Barreur :

Nom et Prénom :

n° Licence :

Né le :

Tel :

Adresse :

E-mail :

Club :

n° club :

Equipier :

Nom et Prénom :

n° Licence :

Né le :

Tel :

Adresse :

E-mail :

Club :

n° club :

Je soussigné ....., m'engage à participer à cette régata sous ma seule responsabilité.

Fait à ..... le ..... / ..... /2016

Signature :

Fiche à renvoyer à l'association AMIENS VOILE - Base Nautique d'Argœuves, autorité organisatrice, par courrier postal ou courrier électronique avant le 19/03/2016.

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) ..... domicilié(e) à ..... , en qualité de père, mère, tuteur (1), autorise ..... à participer à la régata « Les eaux de mars » n° 1 du Critérium Départemental de la Somme organisé par l'association AMIENS VOILE - Base Nautique d'Argœuves, le 20/03/2016.

J'autorise d'autre part l'organisation et les dirigeants de la base nautique à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence et d'hospitalisation.

Coordonnées téléphoniques des personnes à prévenir en cas d'urgence : .... / .... / .... / .... / ....

Fait à .....

Signature du représentant légal :

le .... / ... /2016

-----

Je soussigné(e) ..... domicilié(e) à ..... , en qualité de père, mère, tuteur (1), autorise ..... à participer à la régata « Les eaux de mars » n° 1 du Critérium Départemental de la Somme organisé par l'association AMIENS VOILE - Base Nautique d'Argœuves, le 20/03/2016.

J'autorise d'autre part l'organisation et les dirigeants de la base nautique à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence et d'hospitalisation.

Coordonnées téléphoniques des personnes à prévenir en cas d'urgence : .... / .... / .... / .... / ....

Fait à .....

Signature du représentant légal :

le .... / ... /2016

(1) rayer la mention inutile

**Association AMIENS VOILE - Base Nautique d'Argœuves**

334 rue de Paris - 80000 AMIENS

Tel : 06.08.78.84.41

Courriel : [fjoliveau@yahoo.fr](mailto:fjoliveau@yahoo.fr)